



# Réservation santé

Bulletin d'information en santé-voyage



## Les « VFR », des voyageurs particuliers

Par Dominique Tessier MD, Directeur médical, Clinique santé-voyage Médisys

Les personnes nées en dehors du Canada mais établies ici depuis plusieurs années retournent souvent « visiter famille et amis. ». Ces « VFR » (visiting friends and relatives), tel qu'ils sont nommés dans la littérature, ont des besoins bien particuliers lorsque vient le temps de les conseiller en médecine de voyage.

La venue d'un nouvel enfant est souvent le prétexte pour retourner dans son pays d'origine. Les VFR consulteront alors pour leur enfant avant le départ en ignorant généralement leurs propres besoins. Il est important de leur rappeler que le fait d'être né dans un pays en voie de développement ne confère pas une immunité à long terme contre la malaria, la diarrhée des voyageurs et plusieurs autres problèmes de santé graves. Toutes les opportunités doivent être saisies pour leur rappeler les mesures de prévention reliées au voyage. Voici quelques conseils pour ces voyageurs particuliers.

Les mesures personnelles de protection contre les moustiques sont très importantes pour toute personne se rendant en pays tropical. La malaria, la dengue, la fièvre jaune, l'encéphalite japonaise et la leishmaniose sont quelques-unes des maladies dont le risque peut être réduit par ces mesures. Les vêtements longs, les chasse-moustiques contenant du DEET, les insecticides tels que la perméthrine et les moustiquaires doivent être utilisés.

**De tous les cas de malaria signalés au Canada, près de la moitié surviennent chez des VFR.** Souvent, aucune médication ou une médication désuète, mal adaptée à la résistance du parasite, aura été prise. Il est donc essentiel de consulter des experts en médecine de voyage avant le départ pour s'assurer une protection adéquate.

### SAVIEZ-VOUS QUE...

en pays impaludé, c'est-à-dire où la malaria est présente, l'utilisation d'une moustiquaire autour d'un lit peut réduire la mortalité d'un enfant de façon importante. Laisser la moustiquaire sur place au retour est donc un cadeau de vie.

Par ailleurs, les VFR ont plus de risque d'avoir été infectés par le virus de la **fièvre dengue** au cours des années passées dans leur pays d'origine. Leur risque de faire une complication grave (dengue hémorragique) s'ils sont à nouveau infectés par ce virus sera donc plus élevé.

Les enfants de moins de cinq ans qu'on amène visiter la famille à l'étranger risquent d'être souvent dans des bras différents. Ils courent un risque d'être ainsi potentiellement exposés à la **tuberculose** qui se transmet par voie respiratoire. Pour eux, un vaccin contre la tuberculose pourra être indiqué. Ce vaccin est moins efficace pour les enfants plus âgés et les adultes. On préférera leur faire un test de dépistage appelé PPD avant le départ et trois mois après le retour.

La **rage** est un problème de santé publique majeur dans les pays en voie de développement. Le vaccin, très coûteux, est inabordable pour plusieurs VFR. La vaccina-

tion après une morsure est très efficace lorsqu'elle est utilisée rapidement. Le vaccin contre la rage sera couvert par les assurances pour voyageurs dans ces circonstances. Prendre une assurance est donc une alternative abordable au vaccin. Quelle que soit la destination de nos VFR, il importe de les conseiller adéquatement et de leur faire réaliser qu'ils seront, eux aussi, à risque pendant leur séjour. Tous les intervenants en voyage devraient contribuer à les éduquer dans ce sens.

Les VFR seront souvent hébergés par des membres de leur famille. Difficile alors de refuser les plats qui sont offerts généreusement. Contrairement à la croyance populaire, les VFR ne sont pas « naturellement immunisés contre la turista » et sont plus à risque de développer une diarrhée des voyageurs. La diarrhée des voyageurs est habituellement relativement peu sévère et limitée dans le temps. Toutefois, les bébés, les jeunes enfants, les femmes enceintes et les personnes avec des problèmes de santé chroniques sont plus à risque de complications. Apporter des antibiotiques prescrits à utiliser en traitement au besoin sera fort utile. Dans certains cas, un nouveau vaccin pourra également être indiqué pour réduire les risques de diarrhée.



Photo: Yves Lévesque

Réservation santé est disponible à l'adresse suivante, sous la rubrique Bulletin : [http://www.msss.gouv.qc.ca/preventioncontrole/voyageurs/fs\\_voyageur.html](http://www.msss.gouv.qc.ca/preventioncontrole/voyageurs/fs_voyageur.html)

## Recommandations pour l'Inde

Les voyageurs se rendant en Inde devraient consulter une clinique santé-voyage avant leur départ afin de recevoir les vaccins appropriés et les conseils préventifs adaptés à leur circuit, à la durée de leur voyage et à leur état de santé personnel.

### Vaccins recommandés

- ♦ Mise à jour de la **vaccination de base** (diphtérie, tétanos, rougeole, polio...) et vaccination contre l'**hépatite A** et la **fièvre typhoïde** pour tous les voyageurs.
- ♦ Vaccination contre l'**hépatite B** pour tous les voyageurs (particulièrement recommandée si séjour prolongé, comportements à risque, personnes à risque de recevoir des soins médicaux durant leur voyage...).
- ♦ Dans certains cas, la vaccination contre l'**encéphalite japonaise** pourra être envisagée (ex.: lors de séjour d'un mois ou plus en région rurale durant la saison de transmission de l'encéphalite japonaise).
- ♦ Une vaccination contre la **fièvre jaune** sera exigée si, avant son arrivée en Inde, le voyageur transite par un pays où cette infection est présente.

### Malaria (paludisme)

- ♦ La malaria est présente dans tout le pays (au-dessous de 2000 mètres) sauf dans les États d'Himachal Pradesh, Jammu et Cachemire et Sikkim. Dans les États du Nord (Punjab, Rajasthan, Uttar Pradesh, Haryana, y compris la ville de Delhi), le risque est minime en décembre et janvier. En plus des précautions contre les moustiques, une médication préventive sera souvent recommandée au voyageur, en fonction de la région visitée.

### Fièvre dengue

- ♦ La fièvre dengue est présente en Inde. La protection contre les piqûres de moustiques pendant le jour est de rigueur (insectifuges contenant du DEET, vêtements longs et pâles...).

### Diarrhée des voyageurs

- ♦ Précautions pour l'eau et les aliments : boire de l'eau embouteillée, éviter les glaçons dans les boissons, manger des légumes et des fruits pelés ou cuits, manger des viandes ou des poissons bien cuits...



## Syndrome respiratoire aigu sévère

(mise à jour du 2 juin 2003)

Du 1<sup>er</sup> novembre 2002 au 2 juin 2003, 8398 cas du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), dont 772 décès, ont été rapportés à l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les pays les plus touchés demeurent la Chine, Hong Kong, Taïwan et Singapour.

On ne dispose pas encore de traitement spécifique ni de vaccin contre le SRAS. Le contrôle de la maladie repose sur l'identification rapide et la mise en place de mesures d'isolement des cas, ainsi que sur la surveillance des personnes ayant été en contact avec ces cas.

### Recommandations

Santé Canada conseille aux voyageurs de retarder tout voyage ou escale en Chine, à Hong Kong et à Taïwan jusqu'à nouvel avis. Les personnes qui se rendent ou qui reviennent de ces régions devraient surveiller leur état de santé pendant les 10 jours qui suivent leur départ de ces régions. Si de la fièvre se manifeste, accompagnée de toux ou d'essoufflement ou de difficultés respiratoires, il est recommandé de contacter Info-Santé dès que possible.

Il est possible que les Canadiens en provenance de régions auparavant ou actuellement touchées par le SRAS, telles que déterminées par l'OMS, fassent encore l'objet d'un dépistage par les autorités locales à leur arrivée dans certains pays. Les personnes qui présentent des symptômes du SRAS peuvent être soumises à une quarantaine ou se voir refuser l'entrée. Pour connaître les procédures mises en place dans différents aéroports étrangers, consulter le site du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (<http://www.voyage.gc.ca/main/sos/ci/v-fr.asp>). Nous vous invitons aussi à suivre, à chaque jour, les informations de Santé Canada sur le SRAS ([http://www.hc-sc.gc.ca/pphb-dgspsp/sars-sras/index\\_f.html](http://www.hc-sc.gc.ca/pphb-dgspsp/sars-sras/index_f.html)), de même que les recommandations à l'intention des voyageurs ([http://www.hc-sc.gc.ca/pphb-dgspsp/tmp-pmv/pub\\_f.html](http://www.hc-sc.gc.ca/pphb-dgspsp/tmp-pmv/pub_f.html)).

- ♦ Apporter une médication antipéristaltique et des antibiotiques pour le traitement de la diarrhée.

### Autres conseils

- ♦ Se méfier des animaux (chiens errants, ...) car ils peuvent être porteurs de la **rage**.
- ♦ Ne pas oublier les mesures de protection contre les **maladies transmissibles sexuellement (MTS)**.

## RÉSERVATION SANTÉ

### RESPONSABLE DU PROJET

Sylvie Provost MD, Direction de la santé publique (DSP) des Laurentides

### COMITÉ DE RÉDACTION

Gisèle Asselin infirmière	CLSC Ste-Foy-Sillery-Laurentien
Chantal Beaudet MD	DSP de l'Estrie
Martin Brizard MD	DSP de Laval
Marie-Hélène Favreau MD	Pratt & Whitney Canada
Suzanne Gagnon MD	DSP de Québec
Annie-Claude Labbé MD	Hôpital Maisonnette-Rosemont
Louise Laberge MD	DSP de l'Outaouais
Sylvie Provost MD	DSP des Laurentides
Dominique Tessier MD	Voyage Medisys

Publié par la Direction de la santé publique des Laurentides (450 436-8622), en collaboration avec le Comité consultatif québécois sur la santé des voyageurs (CCQSV) et l'Institut national de santé publique du Québec

ISSN 1206-9736